



# DOSSIER D'INSCRIPTION 2022/2023 FAMILIAL

RESERVE SECRETARIAT//PM

Dech Rglt  
Photo RIB  
Ass

\* Si plusieurs danseurs prennent le même cours, indiquez tous les numéros dans la case N° Danseur(s) et multipliez le prix par le nombre de danseurs dans la case Total Prix

	N° 1	N°2	N°3	N°4	N°5	N°6
<b>NOM</b>						
<b>PRENOM</b>						
<b>DATE DE NAISSANCE</b>						

COURS	NES EN	JOUR	DUREE	HORAIRES	LIEU	PROFESSEUR	PRIX	PRENOMS ET N° DANSEUR(S) *	TOTAL PRIX
EVEIL 1	2018	MERCREDI	0H45	10H30-11H15	SAINGHIN	PASCALINE	100€		
EVEIL 1	2018	SAMEDI	0H45	10H30-11H15	SAINGHIN	PASCALINE	100€		
EVEIL 2	2017	MERCREDI	0H45	16H30-17H15	SAINGHIN	LEILA	100€		
EVEIL 2	2017	SAMEDI	0H45	11H30-12H15	SAINGHIN	PASCALINE	100€		
INITIATION 1	2016	MERCREDI	1H	11H30-12H30	SAINGHIN	PASCALINE	140€		
INITIATION 1+2	2015-2016	LUNDI	1H	17H30-18H30	DON	PASCALINE	140€		
INITIATION 2	2015	MERCREDI	1H	17H30-18H30	SAINGHIN	LEILA	140€		
PREPARATOIRE 1	2014	LUNDI	1H	18H30-19H30	DON	PASCALINE	140€		
PREPARATOIRE 2	2013	VENDREDI	1H	17H45-18H45	DON	LEILA	140€		
ELEMENTAIRE 1+2	2011-2012	LUNDI	1H	19H30-20H30	DON	PASCALINE	140€		
INTERMEDIAIRE 1+2	2005-2010	MERCREDI	1H15	18H30-19H45	SAINGHIN	LEILA	160€		
INTERMEDIAIRE 1+2	2005-2010	VENDREDI	1H	18H00-19H00	WAVRIN	PASCALINE	140€		
ADULTE	DEBUTANT	MERCREDI	1H30	19H45-21H15	SAINGHIN	LEILA	190€		
ADULTE	DEBUTANT	VENDREDI	1H30	20H00-21H30	WAVRIN	PASCALINE	190€		
ADULTE	INTERMEDIAIRE	VENDREDI	1H30	18H45-20H15	DON	LEILA	190€		
PERFECTIONNEMENT	INTERMEDIAIRE	MARDI	1H30	20H00-21H30	SAINGHIN	PASCALINE	190€		
INTERMEDIAIRE-AVANCE	INTERMEDIAIRE-AVANCE	LUNDI	1H30	20H30-22H00	DON	PASCALINE	190€		
CLASSIQUE 1	6-8 ANS / DEBUTANT	MARDI	1H	17H00-18H00	SAINGHIN	PASCALINE	140€		
CLASSIQUE 1	6-8 ANS / DEBUTANT	MERCREDI	1H	14H00-15H00	FOURNES	PASCALINE	140€		
CLASSIQUE 2	9-13 ANS/+2 ANS CLASSIQUE	MARDI	1H	18H00-19H00	SAINGHIN	PASCALINE	140€		
CLASSIQUE 3	+ 14 ANS	VENDREDI	1H	19H00-20H00	WAVRIN	PASCALINE	140€		
HIPHOP 1 DEBUTANT	8-11 ANS / DEBUTANT	MERCREDI	1H	13H30-14H30	SAINGHIN	FRANCK	160€		
HIPHOP 1 DEBUTANT	8-11 ANS / DEBUTANT	JEUDI	1H	17H00-18H00	SAINGHIN	FRANCK	160€		
HIPHOP 1 DEBUTANT	8-11 ANS / DEBUTANT	MERCREDI	1H	15H00-16H00	FOURNES	VANESSA	160€		
HIPHOP 1 INTERMEDIAIRE	8-11 ANS /+1 AN HIPHOP	JEUDI	1H	18H00-19H00	SAINGHIN	FRANCK	160€		
HIPHOP 2 DEBUTANT	12-15 ANS	MERCREDI	1H	14H30-15H30	SAINGHIN	FRANCK	160€		
HIPHOP 2 INTERMEDIAIRE	12-15 ANS /+2 ANS HIPHOP	MERCREDI	1H	15H30-16H30	SAINGHIN	FRANCK	160€		
HIPHOP 3	15-17 ANS	MERCREDI	1H30	18H30-20H00	DON	FRANCK	210€		
HIPHOP ADULTE	+ 18 ANS/NIV.INTERMEDIAIRE	JEUDI	1H30	19H00-20H30	SAINGHIN	FRANCK	210€		

YOGA	+ 16 ANS	MARDI	1H15	19H15-20H30	DON	FLORINE	120€		
YOGA	+ 16 ANS	VENDREDI	1H15	20H15-21H30	DON	LEILA	120€		
ZUMBA	+ 16 ANS	JEUDI	1H	19H45-20H45	WAVRIN	VANESSA	100€		
ZUMB'ABDO	+ 16 ANS	SAMEDI	1H30	10H00-11H30	WAVRIN	VANESSA	150€		
PILATES-CARDIO-TRAINING	+ 18 ANS	LUNDI	1H	8H40-9H40	SAINGHIN	PASCALINE	120€		
PILATES	+ 18 ANS-NIV. DEBUTANT	LUNDI	1H	12H15-13H15	DON	PASCALINE	120€		
PILATES	+ 18 ANS-TOUS NIVEAUX	MARDI	1H	19H00-20H00	SAINGHIN	PASCALINE	120€		
PILATES	+ 18 ANS-TOUS NIVEAUX	JEUDI	1H	20H00-21H00	DON	PASCALINE	120€		
PILATES	+ 18 ANS-TOUS NIVEAUX	JEUDI	1H	21H00-22H00	DON	PASCALINE	120€		
PILATES	+ 18 ANS-NIV. INTERMEDIAIRE	VENDREDI	1H	12H15-13H15	SAINGHIN	PASCALINE	120€		
PILATES	+ 18 ANS-TOUS NIVEAUX	SAMEDI	1H	9H00-10H00	DON	PASCALINE	120€		

<b>TOTAL PRIX DES COURS CHOISIS</b>	.....€
-------------------------------------	--------

**REMISES APPLICABLES A L'ENSEMBLE DES COURS CI-DESSUS :**

<b>2 COURS</b>	<b>3 COURS</b>	<b>4 COURS</b>	<b>5 COURS</b>	<b>6 COURS</b>	<b>7 COURS</b>	<b>8 COURS</b>		
20€ <input type="checkbox"/>	30€ <input type="checkbox"/>	40€ <input type="checkbox"/>	50€ <input type="checkbox"/>	60€ <input type="checkbox"/>	70€ <input type="checkbox"/>	80€ <input type="checkbox"/>	<b>REMISE DE</b>	.....€

Le règlement de cette somme est effectué par :		
Chèque(s)	CB	Espèces
1 Chèque <input type="checkbox"/>	1 fois <input type="checkbox"/>  Inscription en ligne obligatoire	1 fois <input type="checkbox"/>
2 chèques <input type="checkbox"/>		
3 chèques <input type="checkbox"/>		
4 chèques <input type="checkbox"/>		
5 chèques <input type="checkbox"/>		
6 chèques <input type="checkbox"/>		

**TOTAL :**  
.....€

Les cours auront lieu :

- A Sainghin en Weppes, salle de danse, rue du 11 novembre,
- A Wavrin, salle de sport du Collège Léon Blum, rue René Benoit,
- A Fournes en Weppes, salle Bonnel, Complexe d'Hespel, rue du 4 septembre,
- A Don, dans les Studios Well Wepp, 2 Rue de l'Abbé Leman.

## RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ADHERENTS

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphones des parents **obligatoires** :

.....

Adresses e-mail des parents EN MAJUSCULES :

.....

Je désire recevoir une attestation à fournir à mon employeur et prends note qu'une fois l'attestation délivrée, aucun remboursement ne sera possible.      **OUI**       **NON**

Pièces à joindre **Impérativement à l'inscription**:

- Décharge médicale signée, lu et approuvée
- Règlement intérieur signé, lu et approuvé
- Autorisation parentale pour la photographie signée
- RIB (pour des remboursements éventuels dûs à la situation actuelle)
- Référence du contrat d'assurance civile :

Nom de l'assurance..... Numéro de sociétaire.....

**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE.**

**TENDANCES WEPPE II SE LAISSE LA POSSIBILITE DE REFUSER L'ACCES AU COURS DE DANSE LE CAS ECHEANT.**

## DECHARGE MEDICALE

En vous inscrivant à un cours, vous certifiez que, vous ou votre/vos enfant(s) ....., êtes/est/sont dans un état physique permettant la pratique de la dite discipline. Vous y participez sous votre propre responsabilité, et vous engagez à ne pas vous retourner contre l'association en cas de blessure ou problème physique dès l'entrée au cours, non lié à un accident (chute etc.)

Si un adhérent a des problèmes de santé nécessitant un avis médical, il est de sa responsabilité de vérifier auprès de son médecin qu'il n'y a pas de contre-indications. Tout problème de santé nécessitant des ajustements pendant le cours doit nous être remonté.

Signatures des parents

## AUTORISATION PARENTALE POUR LA PHOTOGRAPHIE

L'association TenDances Weppes II possède un site internet [www.tendancesweppes.com](http://www.tendancesweppes.com) ainsi qu'une page Facebook et une chaîne Youtube où sont diffusées les diverses manifestations organisées dans le cadre de son activité.

Nous vous invitons à remplir l'autorisation suivante pour que votre enfant puisse être pris en photos/vidéos.

Toutefois, TenDances Weppes II ne peut pas être tenue responsable des photographies et films pris et diffusés sur d'autres sites, par les enfants eux-mêmes de façon illicite et à l'insu des autres adhérents. Ces personnes s'exposent dans ce cas aux sanctions prévues par le code civil – Art.9 par le code pénal – Art. 226-1,-2,-8 notamment sur le respect du droit à l'image.

Monsieur, Madame .....

Parents de .....

Autorisent la prise de photos et la diffusion de films faits par TenDances Weppes II lors de manifestations.

OUI

NON

Signatures des parents

# REGLEMENT INTERIEUR

## MESURES SPECIALES CRISE SANITAIRE COVID-19 :

AFIN QUE CHAQUE DANSEUR PUISSE S'EPANOUIR DANS SON ACTIVITE, UN PROTOCOLE CONCERNANT LES COURS DE LA SAISON 2022/2023 PEUT ÊTRE ETABLI.

LES RESPONSABLES DE L'ASSOCIATION SE LAISSENT LE DROIT DE REVENIR VERS TOUT ELEVE OU PARENT N'APPLIQUANT CE PROTOCOLE.

Les danseurs doivent avoir **une tenue obligatoire**, adaptée à la pratique spécifique de chaque danse sous peine de refus de l'enfant :

- Cheveux attachés,
- Leggin ou short et collants noirs, pieds nus ou chaussettes pour les cours Eveil et la Danse Moderne-Jazz,
- Tenue confortable, **baskets d'intérieur propres pour le Hiphop et la Zumba**, dans toutes les salles,
- Justaucorps, collants et ballerines roses, cheveux attachés en chignon pour la Danse Classique.

Prévoir une petite bouteille d'eau à chaque cours.

Pour le bien des danseurs, le professeur se réserve le droit de changer un élève de cours afin de l'ajuster à son niveau.

La responsabilité de TenDances Weppes II ne peut être engagée en dehors des heures de cours, notamment lors des trajets.

**En cas d'absence de votre enfant, la personne responsable du cours doit être prévenue par mail à [tendancesweppes@gmail.com](mailto:tendancesweppes@gmail.com).**

En cas d'absence injustifiée, TenDances Weppes II se réserve le droit de contacter les parents par le moyen de son choix.

Les cours ne sont pas assurés pendant les vacances scolaires sauf avis contraire du professeur.

Le professeur se réserve le droit d'annuler exceptionnellement un cours pour raison médicale ou professionnelle, après avoir informé par mail ou affichage local, les adhérents.

En cas d'abandon en cours d'année, aucun remboursement ne sera effectué sauf pour raison médicale.

En début d'année, **deux cours d'essai sont possibles.**

Les enfants se doivent de respecter tant leur professeur que les règles de sécurité et le matériel de la salle sous peine d'exclusion. Il est interdit de mâcher du chewing-gum pendant les cours et dans la salle.

Les adhérents doivent respecter les horaires de début et de fin du cours.

La présence des parents n'est pas autorisée pendant les cours.

**Vous êtes cependant priés de vous assurer de la présence du professeur avant de laisser votre enfant.**

Lors du gala de fin d'année, pour des raisons évidentes de sécurité, aucun enfant ne sera rendu avant la fin de la représentation.

**Toutes les informations relatives à la Danse seront affichées régulièrement à la salle et envoyées par e-mail.**

**Signatures des parents, précédées de la mention « lu et approuvé » :**

**Signature de l'enfant :**